

DATE DE CONVOCATION : 13 AVRIL 2017

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – M. CLERC - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGIER – K. GAI - J.P. SIMON – C. BONNEAU – G. MICHELY – E. GARNIER – P. ORMECHE - P. FRÉON – J.P. ZUCCHI – C. FULPIN – K. PERROIS – C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à G. MIGNON - E. RAMBEAU donne pouvoir à B. LAFAYE – S. HIBON-MINET donne pouvoir à M.H. AUBINEAU

CONSEILLERS MUNICIPAUX ABSENTS: M. A. CHEVALIER - E. RAMBEAU – S. HIBON-MINET - S. LABROUSSE – N. ARILLA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: M.H. AUBINEAU

OBJET : DEMANDE DE FINANCEMENT AUPRÈS DU DÉPARTEMENT AU TITRE DU BÂTI POUR LE BÂTIMENT RUE DESCOFFRES

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'acquisition faite par la Commune d'un bâtiment et d'une surface de terrain sis rue Descoffres le 17 mars 2016 pour favoriser l'activité économique sur le territoire et conserver de l'attractivité marchande sur le quartier du Plaineau,

Considérant l'étude produite par l'Agence technique départementale pour des travaux de rénovation pour créer trois locaux commerciaux et requalifier les espaces extérieurs du bâti

CONSIDÉRANT le montant de l'estimatif global (travaux, prestations de service et honoraires de la maîtrise d'œuvre et autres intervenants) établi par l'agence technique départemental à hauteur de : 465 150,00 € HT

CONSIDÉRANT la possibilité de présenter un dossier de financement auprès du Département au titre des dispositifs schéma du bâti,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **PAR 21 VOIX POUR** :

- **ADOpte** l'estimation des travaux de rénovation du bâtiment sis rue Descoffres et de requalification des espaces extérieurs établi par l'agence technique départementale pour un montant de : **465 150.00 € HT**
- **ÉTABLI** LE CALENDRIER DE TRAVAUX 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2017
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les subventions auprès du Département
- **ADOpte** le plan de financement tel qu'il est présenté

		Dépenses subventionnables	Taux	Montant subvention escomptée
Financement prévisionnel	DETR	465 150.00 € €	35 %	162 802.50 €
	Conseil Départemental	65 000.00 €	15 %	9 750.00 €
Coût de l'opération	465 150.00 € HT €			172 552.50 €
Reste à charge Commune sur fonds propres et emprunt				292 597.50 €

DIT que les crédits seront inscrits 2017 de la ville

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE